



DATE: March 29, 2010  
TO: EDI 856 Vendor Distribution List  
FROM: HBC EDI Support  
RE: Mapping Changes to EDI 856 transaction

---

To our valued Vendors,

In order to improve the speed and efficiency of merchandise movement through our distribution centers, Hudson's Bay Company is implementing changes to ASN and labeling requirements for our vendors.

We appreciate that most of our vendors are adhering to the current ASN and labeling (Pack by store only) requirements. As we move forward with our Supply Chain changes and WMS implementation, we require your co-operation to implement these key changes on time for both the ASN and the labels.

As part of the WMS implementation, you will be required to send ASNs for all shipments and affix UCC 128 labels to all cartons. Specific details on the EDI mapping requirements are available on the HBC EDI website by banner (<http://hbcediextranet.hbc.com>). If you deal with all banners, use the EDI map listed for Zellers. Specific details on the labeling requirements are available in the Shipping Manual on the HBC EDI website (<http://hbcediextranet.hbc.com>).

**ASN is mandatory for all shipments, and all of your shipments must adhere to the new ASN and UCC standards by May 10, 2010.**

In addition to the current ASN requirements, the following is a detail description of the required changes to the ASN and the UCC128 Label:

***For 'Pack by Store' shipments (Pack/Carton Level Detail):***

- Weight and cube information must be included in the ASN at the Pack level
- Each carton must be labeled with a UCC 128 label
- Testing is not mandatory for store ready shipment labels (if you are already ASN compliant)

***For 'Bulk' shipments:***

Pallet/Tare Level Detail:

- Tare Level UCC 128 – (00)1 pallet label is mandatory on each Pallet [(00)1 designates pallet]
- All cartons on the pallet must be detailed on the Tare Level ASN and Label

- All cartons must have a unique UCC 128 – (00)0 carton label as noted in the Pack Level requirements [(00)0 designates carton]
- Destination on the Tare level refers to the DC number

Pack/Carton Level Detail:

- Pack level detail is now mandatory on the Pallet level ASN
- Weight and cube information must be transmitted on the ASN at the Pack level
- Product expiry date must be included on the ASN at the Pack level (if relevant)
- Each carton must be labeled with a UCC 128 label
- The carton UCC 128 label number (SSCC number) must be transmitted on the ASN
- The destination on the cartons refers to the DC number (Segment F on the label specifications)

***You are required to do the following:***

- Update your ASN and labels to meet the go-forward requirements by May 10, 2010.
- Test with your approved EDI provider to ensure compliance by May 10, 2010 (testing is mandatory for bulk shipments and for any pack by store shipments if you have not sent compliant ASNs in the past).
  - A list of our approved EDI providers is available on the HBC EDI website under the EDI Details Tab (<http://hbcediextranet.hbc.com>)
  - If you currently do not use an EDI provider on our approved list, you must test your ASN through DI Central (Support@dicentral.com or 281-480-1121 option 3). DI Central will be ready to start testing as of April 5th, 2010. Note that DI Central will apply a testing fee for their services.

If you have any questions regarding this communication, please contact us at:  
[srm.inquiries@hbc.com](mailto:srm.inquiries@hbc.com)

We appreciate your continued support as we move forward.

Serge Carestia  
Vice President, Supply Chain  
Hudson's Bay Company



DATE : 29 mars 2010  
DEST. : Fournisseurs EDI 856 faisant partie de la liste de distribution  
EXP. : Soutien EDI HBC  
Objet : Changements de mappage des transactions EDI 856

---

À l'attention des fournisseurs

En vue d'améliorer la rapidité et l'efficacité du mouvement des marchandises dans nos centres de distribution, la Compagnie de la Baie d'Hudson apporte des changements aux exigences en matière d'AEX et d'étiquetage.

La plupart de nos fournisseurs respectent les exigences actuelles en matière d'AEX et d'étiquetage (emballage par magasin seulement). Avec l'implantation du WMS et des modifications à la Chaîne d'approvisionnement, nous demandons votre collaboration relativement à la mise en application en temps opportun des changements clés touchant les AEX et les étiquettes.

Dans le cadre de l'implantation du WMS, vous devrez transmettre un AEX pour tous les envois et apposer une étiquette UCC 128 à toutes les boîtes. Les précisions concernant les exigences de mappage EDI HBC sont accessibles sur le site Web EDI HBC, par chaîne (<http://hbcediextranet.hbc.com>). Si vous faites affaire avec toutes les chaînes, utilisez la mappe EDI de Zellers. Vous trouverez des précisions concernant les exigences en matière d'étiquetage dans le manuel d'expédition (Shipping Manual) qui se trouve sur le site Web EDI HBC (<http://hbcediextranet.hbc.com>).

**Les AEX sont obligatoires pour tous les envois et tous les envois devront respecter les nouvelles normes AEX et UCC d'ici le 10 mai 2010.**

Vous trouverez ci-après la description détaillée des changements à apporter à l'AEX et à l'étiquette UCC 128 :

***Envois «emballage par magasin» (détail au niveau de l'emballage/la boîte) :***

- Le poids et le volume doivent figurer sur l'AEX, au niveau de l'emballage.
- Chaque boîte doit être munie d'une étiquette UCC 128.
- La mise à l'essai n'est pas obligatoire pour les étiquettes des envois «emballage par magasin» (si vous vous conformez déjà aux exigences en matière d'AEX).

### ***Envois «en vrac» :***

#### Détail au niveau de la tare/palette :

- Chaque palette doit être munie d'une étiquette de tare UCC 128 - (00)1 [(00)1 désigne la palette].
- Toutes les boîtes de la palette doivent figurer sur l'étiquette et l'AEX de tare.
- Toutes les boîtes doivent être munies d'une étiquette de boîte UCC 128 - (00)0 unique, comme il est indiqué dans les exigences en matière d'emballage [(00)0 désigne la boîte].
- La destination sur l'étiquette de tare indique le numéro du CD.

#### Détail au niveau de l'emballage/la boîte :

- Les précisions concernant l'emballage doivent maintenant figurer sur l'AEX au niveau de la palette.
- Le poids et le volume doivent être transmis sur l'AEX au niveau de l'emballage.
- La date de péremption du produit doit figurer sur l'AEX au niveau de l'emballage (s'il y a lieu).
- Chaque boîte doit être munie d'une étiquette UCC 128.
- Le numéro d'étiquette UCC 128 de la boîte (numéro SSCC) doit être transmis sur l'AEX.
- La destination sur les boîtes indique le numéro du CD (zone F des spécifications de l'étiquette).

### ***Vous devez prendre les mesures suivantes :***

- Mettre à jour vos AEX et vos étiquettes pour vous conformer aux nouvelles exigences d'ici le 10 mai 2010.
- Faire l'essai avec votre fournisseur EDI autorisé pour assurer la conformité d'ici le 10 mai 2010 (la mise à l'essai est obligatoire pour les envois en vrac et pour tout envoi «emballage par magasin» si vos AEX n'étaient pas conformes par le passé).
  - Vous trouverez une liste des fournisseurs EDI autorisés sur le site Web EDI HBC, sous l'onglet «EDI Detail» (<http://hbcediextranet.hbc.com>).
  - Si vous n'utilisez pas les services d'un fournisseur EDI autorisé, vous devez faire l'essai de votre AEX en vous adressant à DI Central (Support@dicentral.com ou 281-480-1121, option 3). DI Central sera prête à effectuer les essais à compter du 5 avril 2010. Prenez note que DI Central facturera des frais d'essai pour ces services.

Pour toute question concernant la présente note, veuillez communiquer avec nous à [srm.inquiries@hbc.com](mailto:srm.inquiries@hbc.com).

Nous vous remercions de votre collaboration dans ce projet.

Serge Carestia  
Vice-président, Chaîne d'approvisionnement  
Compagnie de la Baie d'Hudson